

# Ça vaut le détour...



## ► Château de Gromesnil, Saint-Romain-de-Colbosc

Ce château du XVI<sup>e</sup> siècle a été construit en pierre de Lorraine et en silex, sur les fondations d'une ancienne villa romaine. Il a été restauré au XIX<sup>e</sup> siècle, deux tours avec des lucarnes y ayant alors été ajoutées afin d'imiter le style des châteaux de la Loire. Le domaine a appartenu à la famille de Gromesnil mais aussi à la princesse de Montmorency. L'édifice est ouvert au public pour d'agréables moments de détente, par exemple en arpentant le parc qui accueille un arboretum de près de 600 arbres centenaires, dont une hêtraie et un splendide séquoia de plus de 200 ans. Le château de Gromesnil est disponible à la location pour tous types de réceptions, à réserver auprès de la communauté urbaine.

## ► Place Théodule Benoist, Saint-Romain-de-Colbosc

En 1883, Théodule Benoist, maire de Saint-Romain-de-Colbosc, fit construire quatre monuments sur la place centrale de sa ville. En première ligne, deux majestueuses bâtisses furent érigées pour héberger la salle des fêtes et de l'hôtel de ville, et derrière furent créées les halles aux grains.

## ► Saint-Aubin-Routot

La commune de Saint-Aubin-Routot naît en 1823 du regroupement de trois paroisses : Saint-Aubin-des-Cercueils, Routot et Beaucamp. Le nom de la commune principale, Saint-Aubin-des-Cercueils est apparu au XIII<sup>e</sup> siècle, époque où la paroisse se nommait Sanctus Albinus de Sarquelet, nom dû aux nombreux cercueils de pierre retrouvés dans l'enceinte du village. Ces cercueils auraient appartenu aux soldats de l'armée de César dont le camp était situé sur la commune voisine de Sandouville. Les Saint-Albinais et Saint-Albinaises sont les habitants de la commune.

### INFOS CONSEILS

## Autour de Saint-Romain-de-Colbosc

Le nom de la commune de Saint-Romain-de-Colbosc vient du mot colbosc, composé de *collis* et de *boscus*, signifiant littéralement "le bois de la colline". La première partie du nom fait allusion à Saint-Romain, évêque de Rouen qui aurait vécu sous Dagobert 1<sup>er</sup>, roi des Francs de 623 à 632. En 1765, un Saint-Romains est à l'origine de l'invention du peson à ressorts, outil qui apparaît désormais sur la médaille de la ville aux côtés de la devise locale : "que chaque jour les vents vous soient favorables". Saint-Romain-de-Colbosc est également connu pour son boudin, savoir-faire protégé et transmis par sa confrérie. Les Saint-Romains et Saint-Romainses sont les habitants de la commune.

### RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme  
Le Havre Etrétat Normandie**

**Le Havre**  
186, boulevard Clemenceau  
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret  
181 rue de Paris  
76600 Le Havre

**Étrétat**  
Place Maurice Guillard  
76790 Étrétat

### Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10  
contact@sma76.fr  
seine-maritime-tourisme.com



02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com  
[www.lehavre-etretat-tourisme.com](http://www.lehavre-etretat-tourisme.com)



### RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etrétat Normandie  
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET

## Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



## RANDONNÉE À PIED

Circuit **7** : Circuit de la Porte Rouge

Départ : Saint-Romain-de-Colbosc, Église

9,9 km - 2h30 - 128 m.

Difficulté



7

## Circuit : Circuit de la Porte Rouge

Départ : Saint-Romain-de-Colbosc, Église

9,9 km - 2h30 - 128 m.

Difficulté

### AVIS DU RANDONNEUR

Profitez de ce circuit à la découverte de Saint-Romain et de sa spécialité culinaire, le boudin. Devant l'église de Saint-Aubin-Routot, vous pourrez admirer un if, vieux de plus de 700 ans.

**1** Face à l'église paroissiale de Saint-Romain-de-Colbosc, prenez la rue de la République qui se trouve derrière vous. Empruntez ensuite la rue Dubois à gauche. Poursuivez jusqu'à l'avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny où vous tournerez également à gauche, puis à droite route de Saint Laurent.

**2** Au carrefour, traversez la D39 pour continuer sur la route de Saint Laurent et tournez à nouveau à gauche. Poursuivez jusqu'à la prochaine intersection, où vous tournerez également à gauche. Prenez ensuite le chemin qui se trouve sur votre droite. Arrivé à l'intersection de la rue du Four-à-Chaux, continuez sur votre gauche, jusqu'à la D6015.

**3** Traversez la D6015 pour rejoindre la rue de l'Église qui se trouve en face. À la prochaine intersection, allez tout droit, allée de l'Aubépine, et longez sur votre gauche la Vieille-Route-Porte-Rouge. À la prochaine intersection, tournez à droite rue de la Cour-Masure, jusqu'au château d'eau.

**4** Une fois le château d'eau sur votre droite, continuez tout droit sur la route puis prenez le chemin qui descend vers la forêt, jusqu'au prochain croisement où vous traverserez la départementale, où vous marcherez sur la gauche, en empruntant le petit chemin situé derrière la barrière de sécurité.

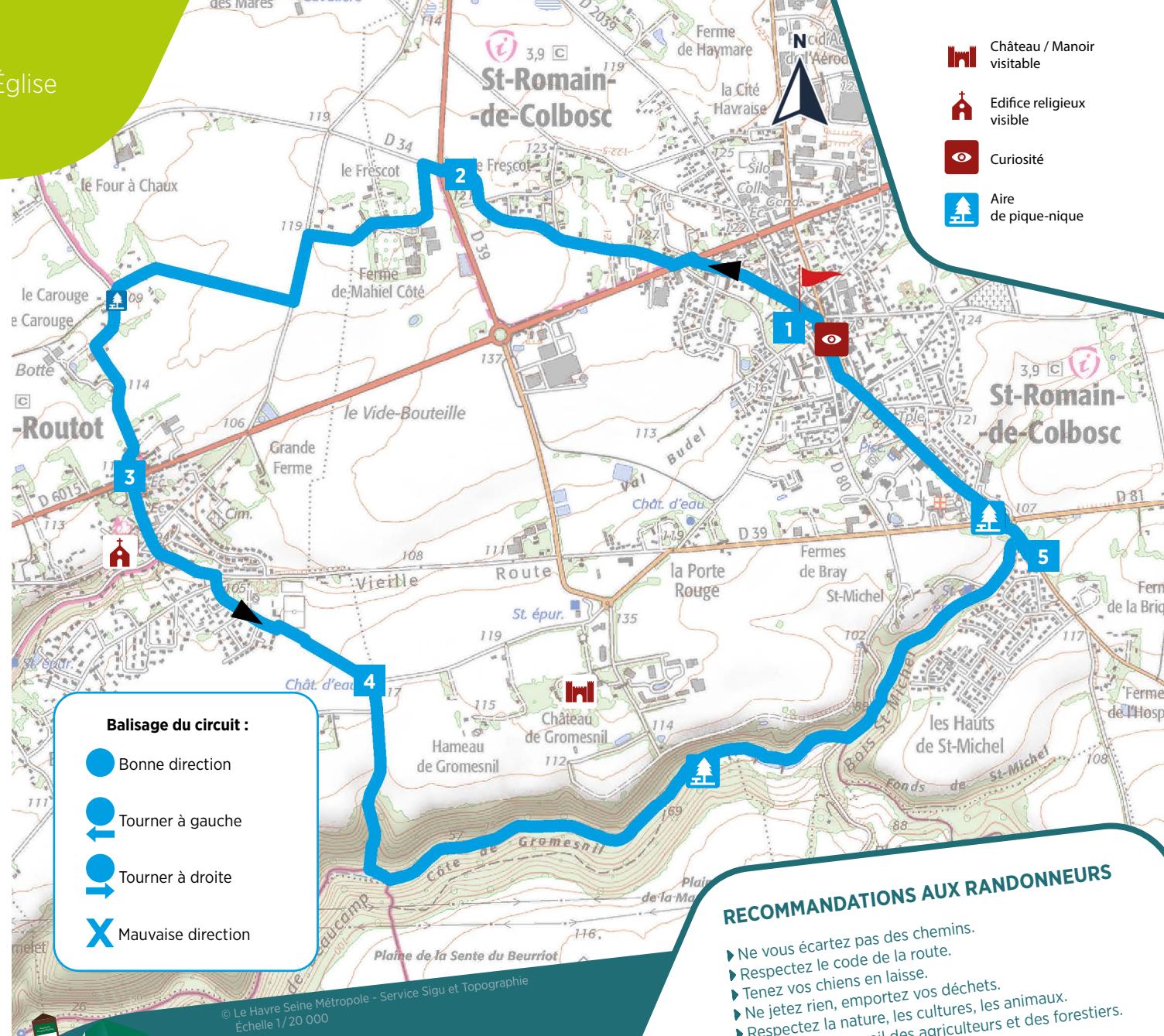
**5** Prenez le premier chemin à droite jusqu'à la route de la Cerlangue où vous tournerez à gauche. Au giratoire, allez tout droit avenue du Général-de-Gaulle pour retourner au point de départ.

#### Balilage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

- Château / Manoir visible
- Edifice religieux visible
- Curiosité
- Aire de pique-nique



### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.

